

Tubas d'Or 2010

Autorisation de diffusion de court-métrage

Je soussigné(e), réalisateur du court-métrage intitulé accorde à l'association Usetic un droit exclusif et illimité de diffusion dans le cadre du festival les Tubas d'Or, ainsi que sur le site Internet des Tubas d'Or. Le festival des Tubas d'Or est une manifestation culturelle à but non lucratif organisée par l'association Usetic. En conséquence le réalisateur reconnaît qu'aucune redevance ne lui sera versée par l'association Usetic ormis le prix prévu en cas de victoire.

Il est entendu que l'association Usetic utilisera le contenu vidéo mentionné dans la fiche court-métrage associée afin de promouvoir le film du réalisateur.

L'association Usetic s'engage à limiter la reproduction dudit film à l'usage nécessaire pour les diffusions du festival les Tubas d'Or ainsi que sur le site Internet des Tubas d'Or.

Aucune reproduction pour un tiers parti ne sera faite sans l'autorisation écrite du réalisateur.

L'association Usetic s'engage à fournir les dates de diffusion et d'utilisation dudit film sur demande du réalisateur.

Le réalisateur garantit qu'il détient tous les droits dudit film pour la licence qui lui est accordée et que l'association Usetic n'est pas responsable de tous coûts, frais ou dommages pouvant survenir.

JE RECONNAIS AVOIR LU, COMPRIS ET ACCEPTE CE QUI EST MENTIONNE CI-DESSUS

Signature du réalisateur :

Date :

Nom et prénom :

Restrictions quelconques :

.....
.....

Nom de la personne qui doit être contactée en cas de question

Nom : Téléphone :

E-mail :